

Image not found or type unknown



## Droit pension alimentaire.

Par **M84**, le **25/05/2013** à **17:23**

Bonjour, ma fille est née en 2000 et suis séparée du papa depuis 2002, celui ci l'a reconnu par reconnaissance anticipée. Nous n'étions ni marié, ni pacsé, ni reconnu en concubinage. Nous ne sommes jamais passés devant un juge d'affaires familiales. Depuis toutes ces années, il travaille que rarement et ne me verse aucune pension alimentaire. Donc j'en déduit qu'il n'est pas solvable! Quels sont mes droits? Quel recours puis je avoir? Sachant que ma fille ne désire plus voir son père aujourd'hui... Merci pour vos réponses...